SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Arrêté du 15 octobre 2009 mettant fin aux fonctions dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé

NOR: SASH0931292A

La ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 6141-7-2 et R. 6152-51;

Vu la loi nº 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2006-720 du 21 juin 2006 relatif au statut d'emploi de conseiller général des établissements de santé ;

Vu l'arrêté du 17 avril 2007 portant nomination de M. Jean-Claude MALLET dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé,

Arrête:

Article 1er

Il est mis fin à compter du 31 décembre 2009 aux fonctions de M. Jean-Claude MALLET dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 15 octobre 2009.

Pour la ministre et par délégation : La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, A. PODEUR